38

DECLARATION DU BENIN A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE DJIBOUTI

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de Djibouti conduite par Monsieur ..... , Ministre du ..... et la félicite pour la présentation de son rapport sur la situation des Droits de l'Homme dans son pays.

Ce rapport très riche en informations témoigne de l'engagement des Autorités de Djibouti à poursuivre leurs efforts en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme.

La délégation du Bénin voudrait souligner l'importance des audiences foraines pour rapprocher la justice des justiciables dans les zones les plus reculées et de la réforme de l'aide juridictionnelle initiée pour améliorer l'accès à la justice des plus démunis.

La délégation du Bénin apprécie hautement l'introduction du principe d'interdiction de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans le projet de réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale. Elle souligne l'importance de l'adoption des mesures visant la promotion de l'éducation, l'accès du plus grand nombre à la santé, à l'alimentation et au logement, toutes initiatives qui contribuent à la réduction de la pauvreté, à l'autonomisation et à la prospérité partagée.

Le Bénin invite le Gouvernement de Djibouti à poursuivre les consultations en cours en vue de l'achèvement du processus de ratification de :

- la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées; et la
- la Convention sur les droits des travailleurs migrants et les membres de leur famille.

Enfin la délégation du Bénin exhorte la communauté internationale à soutenir les efforts déployés par Djibouti en lui accordant l'assistance nécessaire pour l'atteinte des objectifs fixés.

Je vous remercie de votre aimable attention.